

Les enfants dans la procédure d'asile

Un congrès juridique de l'OSAR

Le lundi 31 mai 2021

Informations **Le premier congrès juridique de l'OSAR de cette année s'occupe des droits des requérants d'asile mineurs accompagnés et non accompagnés.**

Les droits de l'enfant sont sans cesse au cœur des discussions portant sur la procédure d'asile suisse. Ces derniers mois, d'importantes décisions juridiques ont été prises à ce sujet. Le congrès veut susciter une réflexion et un échange sur ce thème à la lumière de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il doit amener les participant-e-s à discuter de la jurisprudence actuelle et à présenter les meilleures pratiques en matière de prise en charge des requérants d'asile mineurs de Suisse et d'autres pays.

Le matin, les conférencières et conférenciers se concentreront sur les principes généraux et transversaux de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ils évoqueront la définition du bien-être de l'enfant et du droit d'être entendu, ainsi que la mise en application de ces directives sur le plan international et national. Il est aussi question du soutien et de l'hébergement des enfants dans les centres fédéraux pour requérants d'asile.

L'après-midi, des ateliers offriront la possibilité d'approfondir certains thèmes en groupe. La discussion portera sur les expériences et les meilleures pratiques des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suisse. L'accent sera davantage mis sur la pratique.

Public cible :

Cette formation continue s'adresse principalement aux praticien-ne-s du droit d'asile, aux collaboratrices et collaborateurs des bureaux de conseil juridique, aux avocat-e-s et aux collaboratrices et collaborateurs des autorités et des tribunaux. Elle est aussi ouverte à toute personne intéressée par le droit d'asile.

Déroulement/méthode	Présentations et ateliers
Langues	Les présentations auront lieu en français, allemand et anglais et feront l'objet d'une traduction simultanée dans l'autre langue (allemand et français). Les ateliers sont proposés soit en allemand, soit en français, soit en anglais.
Date / Heure	lundi 31 mai 2021 9h00 – 15h15
Lieu	En ligne (sur Zoom)
Inscription	L'inscription a lieu en ligne. Cliquez ici pour vous inscrire Délai d'inscription: mercredi 19 mai 2021 Nombre de participants limité. Vous recevrez une confirmation après inscription.
Tarif	Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 220.- et comprennent la participation à l'événement et les documents de formation. Les personnes en formation (attestation requise) ou disposant de moyens limités (accord individuel requis) bénéficient d'un tarif adapté de CHF 110.-.
Questions	Vous avez des questions ? Nadine Kavanagh se tient à votre disposition pour toute demande d'informations : Nadine.Kavanagh@osar.ch , 031 370 75 81 Vous trouverez également des informations concernant ce congrès juridique sur notre site internet : https://www.osar.ch/offre-de-formation/offres-pour-adultes/formations-continues-juridiques/les-enfants-dans-la-procedure-dasile